



Dépêche 154/02

Formation : groupe de travail du 29 novembre 2002

Un groupe de travail du CTPM s'est réuni le 19 novembre pour traiter de la formation professionnelle. Les statistiques 2001, le plan d'action 2004 – lié à la charte ministérielle de formation –, l'e-formation et le CMFI (cycle ministériel de formation initiale) ont été discutés.

Sur le plan d'action, la CFDT a mis l'accent sur la préparation aux concours. Le ministère souhaite favoriser les ressources internes pour son plan de requalification des emplois. Dans ce cadre, la CFDT a demandé que tous les agents du ministère puissent bénéficier du meilleur en matière de préparation aux concours. Il s'agit notamment des stages intensifs qui permettent, juste avant les épreuves, une bonne mise en situation.

Sur l'e-formation, qui a pour objectif de rapprocher la formation du lieu de travail, la CFDT a insisté sur la question centrale du cadre donné à ce type de formation. Si elle doit se faire sur le lieu de travail, il faut veiller à ce que l'agent en formation ne soit pas en même temps obligé de remplir ses tâches habituelles. Il faut aussi apporter des garanties aux agents pour que la formation ne soit pas renvoyée en dehors de leur temps de travail.

L'administration partage les interrogations des organisations syndicales. Elle organisera une séance de test de l'e-formation. Un nouveau groupe de travail se réunira avant le printemps prochain pour traiter en particulier des droits et obligations des agents, des nouveaux métiers liés à l'e-formation et de la définition d'indicateurs. Une expérimentation sera ensuite tentée sur 2003-2004.

Sur le CMFI, M. Soumet, Directeur du Personnel, de la Modernisation et de l'Administration, s'est montré très attaché à une formation interdirectionnelle au début de la période de formation initiale. Il souhaite en maintenir la durée à trois semaines. Il compte revoir les deuxième et troisième phases pour leur donner de nouveaux objectifs et les rendre plus intéressantes pour les stagiaires.

La CFDT, qui a toujours mis en avant son souhait d'une approche ministérielle de la formation initiale, ne peut que se réjouir des bonnes intentions affichées par le Directeur.

Paris, le 29 novembre 2002